

## Cycle de spécialisation « Pianoforte classique »

### Modalités d'entrée

Ouvert aux élèves pianistes, clavecinistes ou organistes pouvant justifier d'un niveau licence ou master dans la discipline présentée, sans limite d'âge.

Première sélection sur dossier\* et lettre de motivation adressés à la direction. Puis concours d'entrée sur épreuves :

- programme libre de 15 min. environ
- entretien avec le jury.

\* Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires.

### Durée des études

De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18 heures de cours par semestre\* à aménager « à la carte »).

Possibilité de ne rester qu'un semestre : une attestation sera délivrée à la sortie. À titre exceptionnel, il peut être accordé un congé d'un semestre maximum.

\* 1er semestre : octobre à février ; 2e semestre : mars à juin

### Objectif et contenus

L'objectif de ce cursus est d'introduire un musicien au répertoire classique du clavier sur un instrument d'époque avec les techniques et les éléments stylistiques appropriés.

Est proposé un travail d'approfondissement du répertoire entre env. 1750-1815 : celui de la génération des fils de Bach, de Mozart et Haydn, du premier Beethoven et de leurs contemporains :

- découverte du répertoire
- recherche d'un son et de modes de jeu différents, travail sur l'articulation du discours; le tout basé sur une approche historique.
- le cas échéant, application à la musique de chambre (sonates avec violon de C.P.E. Bach, de Mozart et de Beethoven, trios de Haydn et de Beethoven, quatuors avec pianoforte...)

L'étudiant pourra préparer des programmes de concert qui pourront être donnés en public, et est invité à participer aux projets transversaux du Conservatoire (solo et musique de chambre, concerts « classiques » ou de styles croisés).

### Cours

Les cours seront assurés par les professeurs demandés par les candidats. Ceux-ci pourront, au choix, profiter de l'expérience de 2 ou de 3 professeurs en fonction des répertoires et des approches.

### Professeurs

Michel Gaechter, Martin Gester

### Diplôme

Il sera délivré sur examen organisé par session.

L'examen consistera en un programme libre de 30 min. donné sous forme de concert.

Le jury sera constitué du directeur du Conservatoire ou de son représentant et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, directeur d'opéra, etc).

Intitulé : **Diplôme de spécialisation du Conservatoire de Strasbourg (pianoforte).**

### Tarif

Les tarifs sont indiqués sur le site internet du Conservatoire. Ils sont réactualisés chaque année au mois de juillet.

Le non paiement des droits d'inscription peut entraîner la radiation. En cas de difficulté, contacter la direction.